

Présidence française de l'UE 2022 (PFUE 2022) L'occasion de rappeler l'importance des normes volontaires à l'échelle internationale

Pendant la #PFUE2022, l'Union européenne travaillera sur sa souveraineté. L'Association française de normalisation – AFNOR - et ses membres comptent bien agir pour le rayonnement des normes volontaires et des valeurs européennes sur des sujets stratégiques : égalité entre les femmes et les hommes, intelligence artificielle, RSE, etc. La prise de fonction le 1^{er} janvier de la vice-présidence des questions politiques, au sein du Comité européen de normalisation (CEN), par Olivier Peyrat appuiera cette action.

AFNOR s'inscrit dans la dynamique des priorités de la présidence française du Conseil de l'Union européenne 2022 fixées par le président de la République Emmanuel Macron. L'Association et ses adhérents porteront, entre autres, trois sujets labellisés #PFUE2022 par le Secrétariat général à la présidence française de l'UE, pour leur intérêt économique et sociétal : l'égalité entre les femmes et les hommes, les projets de normalisation dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA) et la très attendue stratégie de normalisation de la Commission Européenne. Ces projets constituent une opportunité pour la France de réussir un coup double : définir des références communes à l'échelle des 27 et les porter sur la scène internationale.

L'égalité entre les femmes et les hommes

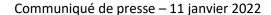
Le guide des bonnes pratiques partagées (AFNOR SPEC X30-020) pour faire progresser l'égalité entre femmes et hommes dans les entreprises, associations, collectivité a été salué lors du Forum Génération Egalité en juillet 2021, en présence des parties prenantes à la rédaction du texte et des ministères commanditaires (le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance) et illustre la diplomatie féministe de la France. Il est porté sur la scène internationale, sous la forme d'une future norme ISO, pilotée par la France. Outil de droit souple articulé avec les outils de droit dur que sont les directives, lois et règlements, la future norme ISO traitera tous les aspects liés à l'égalité : emploi, éducation, santé, violence sexiste et participation des femmes aux débats et aux décisions publiques.

La feuille de route normative sur l'intelligence artificielle,

Rédigée dans le cadre du Grand Défi IA du gouvernement français, financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA), la feuille de route stratégique pour la normalisation de l'IA a été construite collectivement grâce aux contributions des acteurs économiques français du secteur. Elle s'inscrit dans le cadre de la future règlementation européenne sur l'Intelligence Artificielle et identifie les axes prioritaires pour instaurer une IA de confiance : normes proposant un langage commun à tous les secteurs, normes sur l'éthique et la gouvernance de l'IA, méthodologie favorisant l'interopérabilité des technologies ou encore soutien à l'innovation des startups et PME. Les normes volontaires envisagées seront coécrites par les experts du secteur, dans l'esprit de consensus et d'intérêt général qui caractérise la normalisation.

La stratégie de normalisation de la Commission européenne,

Les marchés sont mondiaux. Pour les puissances économiques extra-européennes, grande est la tentation d'imposer leurs règles du jeu. L'Union européenne doit affirmer les siennes, par exemple dans le domaine de la RSE, en proposant des standards de reporting extra-financier robustes et exigeants. Pour cela, la normalisation est un outil de choix. « Dans un contexte de mondialisation et d'innovation accélérées, l'Union européenne doit accroître son influence sur les normes volontaires de demain, notamment en matière de santé, d'industrie et d'intelligence artificielle. La stratégie de normalisation soutenue par l'Europe devra porter nos savoir-faire technologiques et nos valeurs sociétales sur la scène internationale », explique Olivier Peyrat, directeur général d'AFNOR et également vice-président en charge des questions politiques, au sein du Comité européen de normalisation (CEN) depuis le 1^{er} janvier 2022.





Ces projets s'inscrivent dans la perspective d'assurer une souveraineté économique, technologique et sociétale de l'Europe. Portés par AFNOR et ses partenaires européens, ils devraient permettre aux 27 de s'affirmer et d'influencer les mécanismes régissant les marchés.

A propos d'AFNOR

Partenaire des acteurs économiques, l'Association française de normalisation (Loi 1901) agit pour la création d'un langage commun et l'interopérabilité des filières d'excellence. Elle fédère ceux qui veulent développer un secteur dans les meilleures conditions et réunit autour d'eux toute la chaîne de valeur. Ensemble, ils définissent les principes directeurs d'une activité et élabore une norme, partagée et volontaire. Près de 20 000 représentants d'entreprises, d'associations, de fédérations et de l'Etat participent chaque année à cet exercice de co-construction. Un outil indispensable pour favoriser le progrès et faire rayonner l'innovation tricolore, puisque AFNOR représente la France dans les instances de normalisation européenne et internationale. Franck Lebeugle est le directeur des activités de normalisation d'AFNOR.

Plus d'informations sur : https://normalisation.afnor.org/ Contact presse : Anne-Lise François - 01 41 62 85 55 - presse@afnor.org